

Direction générale de la coordination,
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 24 février 2020

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.539

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 6 février dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Nous souhaitons obtenir :

- Le temps d'attente moyen par séjour avant de voir un médecin à l'urgence, ventilé par urgence, par région, par MRC et par circonscriptions;
- Le temps d'attente moyen par séjour avant de voir un médecin à l'urgence au Québec. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. Toutefois, nous vous prions de noter que ces renseignements ne sont pas disponibles par MRC ni par circonscription.

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé
Pierre Lafleur

p. j.

N/Réf. : 20-CP-00017-32